

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MELLO

Téléphone : 03.44.27.10.02

Création d'un jardin pédagogique- Annule et remplace la délibération précédente n°27-2024 du 24.09.2024 pour erreur matérielle- absence de date

Date de convocation :

18.09.2024

Date d'affichage

18.09.2024

N°27-2024

Membres élus : 15

Présents : 13

Abstention : 1

Pour : 12– Contre : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Présents : Monsieur DEGLAVE Laurent, Madame FASSI Sandrine, Madame LEROY Marie-Anne, Monsieur NODO Patrick, Monsieur TRIN Christian, Madame VARLET Nathalie, Madame LETURQUE Maud, Monsieur CLEROY Kévin, Madame VIVIER Maryline, Madame FILIPIDIS Marine, Monsieur GOUSSET Sébastien, Madame DUROYAUME Manuella, Monsieur JEAN Mickaël

Absents : Madame LE GOVIC Sandrine, Monsieur MANESSE Éric,

Formant la majorité des membres en exercice,

Christian TRIN est désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle qu'il est envisagé de créer un jardin pédagogique sur une parcelle communale jouxtant le pôle Louise Michel avec plantations d'arbres fruitiers, jardin potager etc.,

Considérant que créer ou entretenir un jardin pédagogique est un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles,

Considérant que les jardins pédagogiques participent à la création d'une culture du dialogue et de la coopération entre les personnes,

Considérant que les jardins pédagogiques permettent une éducation au développement durable avec des enjeux éducatifs,

Considérant que les jardins pédagogiques sont un lieu d'échange ayant vocation à éduquer les citoyens de demain à l'écologie et au respect de l'environnement,

Vu la disponibilité du terrain communal jouxtant l'école,

Madame le Maire propose la création d'un jardin pédagogique sur la parcelle cadastré 1052 sise 486 rue de la Paix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à 12 voix pour et 1 abstention

- APPROUVE la création d'un jardin pédagogique

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 26.09.2024

Le Maire,
Nathalie VARLET

